

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 46 - Samedi 13 Novembre 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEME DU JOUR

PARLONS UN PEU DES VEDETTES

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique vient de prendre une décision qui saisisera tous les véritables amis du Cinéma : aucune vedette — si grande soit-elle — ne pourra désormais toucher plus de huit cent mille francs pour un film !

Bravo !

C'est à MM. les producteurs maintenant de veiller à ce que cette décision soit respectée car vous pensez bien que ces Messieurs, ces Dames et ces Demoiselles qui s'intitulent modestement « vedettes » et croient tout simplement que le Cinéma c'est eux — et elles — ne vont pas accepter cette décision sans essayer de s'y soustraire. Et comme ils — et elles — ont une assez grande habitude du marché noir dont ils — et elles — sont des clients assidus, ils — et elles — ne vont pas tarder à user, pour passer à la caisse, des subterfuges dont jusqu'à présent ils — et elles — ont été les victimes quand il s'agissait d'avoir du beurre pour leur table, de l'essence pour leur auto, des souliers pour leurs petits pieds et du bifteck pour leur chien ou leur chat. Messieurs les Producteurs vont donc avoir à se boucher les oreilles pour ne pas entendre le chant des sirènes : « J'accepte avec plaisir les huit cent mille francs que vous m'offrez pour être la vedette de votre film mais vous ne réaliserez en douce dans votre arrière-boutique et sous la table la différence entre ces huit cent mille francs et mon prix ordinaire que vous connaissez bien ! »

Et l'on me dit qu'il y a des producteurs qui ont déjà cédé, persuadés que sans vedette il n'y a pas de salut pour un film. Et pourtant, quelle erreur ils commettent en raisonnant ainsi : combien de fois le leur a-t-on dit, surtout depuis quelques mois, non seulement parce qu'il y a des gens sages qui se sont rendu compte que les exigences des vedettes constituent pour le Cinéma français un danger véritablement mortel, mais encore parce qu'il n'est pas difficile de s'apercevoir que les meilleurs de nos films ont réussi à toucher le plus vaste public sans la participation de vedette fracassante. C'étaient là paroles dans le désert !

Voici maintenant des chiffres. C'est Comedia qui nous les a fournis. C'étaient ceux des recettes faites par « les douze meilleures exclusivités depuis juin 1940 » Les voici : « Les Visiteurs du Soir », 8.740.000 fr. ; « Pontearral », 8.670.000 francs ; « Domino », 7.082.000 francs ; « Monte-Cristo », 6.224.000 fr. ; « Marie-Martine », 5.821.000 fr. ; « Le Destin de Désirée Clary », 5.755.000 fr. ; « Monsieur La Souris », 4.593.000 fr. ; « Le Voyageur de la Toussaint », 4.447.000 francs ; « Les Inconnus dans la Maison », 4.275.000 fr. ; « La Fausse Maîtresse », 4.193.000 francs ; « Pégus », 3.887.000 fr. ; « Le Mariage de Chiffon », 3.833.000 fr.

Sans doute cette liste a déjà subi des modifications, ne serait-ce que du fait des recettes de quartier et de province

qui sont venues s'ajouter aux recettes produites par les grands établissements d'exclusivité. Mais il ne faudrait tout de même pas négliger toutes les indications que ce petit tableau contient.

Or, quelle est l'évidence qui s'impose dès qu'on jette les yeux sur ce tableau ? C'est que n'y figure pas un film avec Fernandel, pas un film avec Viviane Romance, pas un film avec Edwige Feuillère, pas un film avec Gaby Morlay. Cette toute simple constatation va-t-elle ramener Messieurs les Producteurs à une plus exacte compréhension de leurs intérêts et surtout leur donner le courage qui leur est nécessaire pour s'opposer aux caprices de leurs vedettes quand celles-ci, entendez-vous faire scénaristes, ou interviennent dans le choix des acteurs et actrices appelés à l'honneur de les entourer et des collaborateurs techniques chargés du soin de mettre leurs qualités physiques ou artistiques en valeur.

Quand les vedettes ne sortent pas de leur rôle de vedette — lequel est déjà considérable — il n'y a rien à dire contre elles. Quand elles sortent de ce rôle, soit pour se donner plus d'importance, soit pour rattraper quelques-uns des avantages matériels dont on essaie de les priver parce qu'on les estime à juste titre exagérés et scandaleux en ces heures de restriction que nous vivons, il convient que le public en soit averti, car ce faisant, elles nuisent à la qualité des spectacles auxquels celui-ci demande de le distraire.

René JEANNE.

POURQUOI « MERMOZ ? »

De plus brave que lui, il n'en existe pas. Les vols à travers la « crasse » et les éléments déchaînés, les sauvetages héroïques dans le désert, c'est lui. La Cordillère des Andes, le vol de nuit, c'est lui. La traversée de l'Océan, le Pot au Noir, c'est lui. La mort en plein ciel de gloire, l'Exemple... c'est toujours lui.

C'est pourquoi de ces aventures merveilleuses, de ce courage légendaire, de cette épopée d'un grand Français, il fallait faire un film.

C'est fait. Après de longs mois d'étude, de mise au point et d'efforts, on a enfin réalisé un grand film *Mermoz*, puissant, passionnant, magnifique !

COUP D'ŒIL EN COULISSE

La semaine qui vient de s'écouler a surtout été marquée par la sortie de deux films de la production Eclair-Journal. Ils sont de facture et de valeur inégale. « Les Affaires sont les Affaires » d'après la célèbre pièce d'Octave Mirbeau, qui met en scène le type inouï d'Isidore Lechat, est dominé par l'interprétation du toujours impeccable Charles Vanel. C'est surtout à cet acteur étonnant que ce film doit le succès qu'il peut avoir. Tout autre genre avec « Marie-Martine », qui est d'une formule excellente, renouée avec à-propos. Le film avec récit inversé ou rétrospectif est difficile à mener. Albert Valentin s'en est fort bien tiré et « Marie-Martine » est une œuvre attrayante à plus d'un point de vue. Une seule présentation mardi dernier, celle très attendue et très courue de « Lucrèce ». Voilà encore un film d'acteur ou plutôt d'actrice. Le réalisateur a eu confiance en le très grand talent d'Edwige Feuillère et aussi en sa popularité. A-t-il eu raison ? Seule la future carrière de « Lucrèce » pourrait nous répondre à cette question.

Charles FORD.

« LES ENFANTS DU PARADIS » SE SONT INSTALLÉS RUE FRANCCEUR

A la suite d'un accord avec la Société Scalera, Pathé-Cinéma devient le producteur du film de Marcel Carné, « Les Enfants du Paradis ». Les prises de vues ont été reprises aux Studios de la rue Francœur, depuis le 3 novembre, avec les principaux interprètes : Arletty, Jean-Louis Barrault, Louis Brasseur, Maria Casarès, Marcel Herrand, Robert Le Vigan, etc. Les images de Roger Hubert et les décors de Barsacq et Gabutti rendront l'atmosphère exacte, d'un pittoresque savoureux et bien souvent attendrissant, de ce Paris d'autrefois, sous le règne du célèbre mime Debureau et de l'acteur Frédéric Lemaître, idoles d'un public qui se pressait toujours plus nombreux Boulevard du Crime. Le scénario de Jacques Prévert nous ramène le débordement d'une joie populaire dont l'écho nous est parvenu à travers tant d'événements.

Nos Informations...

TOULOUSE

— Les mesures concernant le couvre-feu sur le territoire de la commune de Toulouse ont été rapportées à compter du samedi 6 novembre. De ce fait, les salles de spectacle de la ville sont à nouveau ouvertes au public, normalement, en soirée.

— Durant la semaine du 27 octobre au 2 novembre, par suite du couvre-feu fixé à 21 heures, les salles ont encore été privées de toute possibilité de séances du soir. Voici les principaux programmes affichés durant cette période : aux « Variétés », *L'Homme de Londres* a réalisé 287.072 fr. ; au « Plaza », *Monsieur des Lourdes* a totalisé 289.282 fr. de recettes ; au « Trianon-Palace » (établissement de 1.300 places seulement), *Ariette et l'Amour* a réalisé en 6 jours au lieu de sept, la dernière journée ayant été retenue par le Secours National, 192.959 fr. ; le film sera repris dans ce même établissement dans le courant de la saison. Au « Cinéac », *L'Assassin à peur la nuit* (2^e vision) ; aux « Nouveautés », *Narcisse* ; au « Vox », *Six petites filles en blanc* ; au « Gallia-Palace » *Remontons les Champs Élysées*.

— C'est le mardi 16 novembre qu'aura lieu au « Plaza » le « Gala des Prisonniers » avec la présentation du film : « Adonis bandit d'honneur ». A cette occasion, Noël-Noël viendra à Toulouse où il présentera le film et fera son tour de chant.

— Voici les programmes des salles toulousaines : du 3 au 8 novembre : *Mon amour est près de toi* (Variétés) ; *Le Démon de la Danse* (Trianon) ; *Monsieur des Lourdes* (Plaza). Du 10 au 15 novembre 1943 : *Au Bonheur des Dames* (Variétés) ; *Le Capitaine Fracasse* (Trianon) ; *Le Vengeur* (Plaza).

— Régina-Distribution a présenté au « Cinéac », le mercredi 3 novembre, sa première production pour la saison 1943-1944 : « Le Secret de Madame Clapain », bon film policier doté d'une intrigue sentimentale attachante. La mise en scène de Berthomieu réussit à être toujours précise dans une enquête aux péripéties fort nombreuses. Belle photographie et bonne atmosphère provinciale. La distribution groupe les noms de : Raymond Rouleau, Michèle Alfa, Larquey, Line Noro et Charpin. « Le Secret de Madame Clapain » est une production commerciale qui plaira à tous les publics. En première partie, nous eûmes égale-

ment la primauté d'un beau documentaire de J.-C. Bernard : « La Côte d'Azur ».

— C.P.L.F. Gaumont a présenté avec beaucoup de succès au Cinéac : *Ariette et l'Amour*. Comme nous le signalions plus haut, ce film vient de connaître une brillante carrière au « Trianon ».

Roger BROQUIERE.

NICE

— La première époque du *Comte de Monte-Cristo* a remporté un succès que la deuxième époque dépasse encore. De longue date, on n'avait vu une telle foule assiéger l'entrée du « Paris-Palace » qui présente ce film en tandem avec le « Forum ».

Au cours de cette même semaine du 3 au 9 novembre, il faut souligner le succès continu de *Goupil Mains rouges* (2^e semaine) au « Mondial ». Au « Théâtre Casino Municipal », la production inattendue attendue, *Le Capitaine Fracasse*. Disons à son propos que le public nicois a été plus compréhensif que la critique parisienne. Et il a raison car, avec ce film, Abel Gance n'a pas démenti du cinéma français.

Si Rellys n'a pas retrouvé dans *Feu Léonard* le rôle en or de Narcisse, il est cependant évident que sa nouvelle création est bonne et le film est amusant.

— Yvan Noé a présenté sa « Cavalcade des Heures » à la presse nicoise, au « Paris-Palace ».

— M^{lle} Thion, l'active et aimable directrice du « Capitoile » de Nice, nous fait connaître qu'elle a réalisé une recette brute de Fr. 97.474 avec le film *La Femme perdue*, la grande production du C.P.D.F., distribué par « Ciné-Guidi-Monopole ». Ce chiffre se passe de tout commentaire superflu.

— Vers la fin novembre, un nouvel établissement : le « Cinéma des Variétés », va ouvrir ses portes. Cela fera, au total, 30 salles à Nice. Un beau chiffre !

Léon ROGGERO.

MARSEILLE

— M. Pardigon, le sympathique directeur-propriétaire du « Capitoile », d'Arles-sur-Rhône, nous prie d'indiquer qu'il a réalisé une recette de Fr. 75.215 avec le grand film *La Femme perdue*, qu'il a projeté du 27 septembre au 1^{er} octobre. Il nous indique que ce chiffre n'avait jamais été atteint dans aucun établissement d'Arles.

DANS

« LA CAVALCADE DES HEURES » PIERRETTE CAILOL

TIENT 12 RÔLES DIFFÉRENTS Dans « La Cavalcade des Heures », le film réalisé par Yvan Noé dont on annonce la sortie très prochaine en exclusivité, Pierrette Caillol joue le rôle de Hora, l'heure qui descend sur la terre pour se mêler aux humains. Pour cela, elle prend les aspects les plus divers et les plus imprévus. Ce rôle, fort original, reconnaissons-le, lui a permis de faire plus de douze compositions différentes, ce qui n'est pas un des moindres attraits de ce film. Pierrette Caillol est une artiste toute de finesse et de sensibilité qui a su donner à chacun de ses personnages sa personnalité propre.

Le film « La Cavalcade des Heures » comprend une distribution hors pair, puisqu'il réunit les noms de Gaby Morlay, Fernandel, Charles Trenet, Jean Chevrier, Meg Lemonnier, Jean Marchat, Jules Ladoumègue, Jean Daurand, Jeanne Fusier-Gir, André Le Gall, Félix Oudard, Lucien Gallas, Tramel et Charpin.

LA CORSE A PARIS

Pour le film que réalise Maurice Cam d'après *L'Île d'Amour*, de Saint Sorny, on a construit au Studio Gaumont d'importants décors, l'un représentant une rue pittoresque avec ses maisons aux toits de tuiles, l'autre la place d'un petit village. Celui-ci se dressant en extérieur faisait un curieux contraste avec les demeures avoisinantes. Admettez l'île de Beauté n'a été si près de Paris. Le metteur en scène a dirigé Tino Rossi, Joselyne Gaël, Raphaël Patorni, Blavette et Delmont.

THEATRE ET CINEMA

Les cours de France-Productions viennent de réouvrir à Nice, 2, boulevard Victor-Hugo, sous la direction du metteur en scène Yvan Noé.

On se souvient que de ces cours de théâtre et de cinéma, sont sortis l'année dernière de brillants élèves : Raymond Pellegrin et Louis Lions, Annie Morand et Jenny Leduc qui font partie de la troupe de la Méditerranée ; Georges Alain, René Noël, Pierrette Vial et Gisèle Gérard, qui ont tourné dans de nombreux films ; Lily Baron et Michèle Verneuil qui ont émigrées à Paris où elles réussissent rapidement.

Nos félicitations au charmant professeur, Pierrette Caillol, responsable, avec Yvan Noé, de ces succès, comme ils le furent avant la guerre, à Paris, de la brillante carrière de Michèle Morgan.

RAIMU



Mr la Souris

(Production Roger Richebé)

On vient de terminer le dernier film de Christian-Jaque

Voyage sans Espoir

qui sera le grand événement de la saison 1943-44

Les Films Roger Richebé

SELECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DES STUDIOES TOULOUSE

Le film qui bat tous les records

FIEVRES

avec

TINO ROSSI

Prochainement...

ILIE BAIROU FANTOMIE

Un film remarquable et remarqué

LES «ALIDA VALLI» «Francinex»

LUMIÈRE dans les TÉNÉBRES

MANON LESCAUT

LEÇON de CHIMIE à 9 HEURES

CHAINES INVISIBLES

Les DEUX ORPHELINES

et bientôt

La MAÎTRESSE SECRÈTE

Ce SOIR RIEN de NOUVEAU

Raimu - Marie Bell Aimé Clariond

LE COLONEL CHABERT

d'après le roman de BALZAC dialogues de Pierre BENOIT

Midi Cinéma Location TOULOUSE

ADODRUMEZ FILMS LYON

Midi Cinéma Location MARSEILLE

RAIMU dans une production «Continental»

LA VALLÉE SANS PRINTEMPS

Un drame pathétique et poignant

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINEGRAPHIQUE

Organe au Service du Cinéma Français

N° 46 Samedi 13 Novembre 1943

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C.O.I.C.

LA DIRECTION GENERALE DE LA CINEMATOGRAPHIE NATIONALE COMMUNIQUE

A la suite de la démission des membres du Comité Directeur du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Information a décidé de faire jouer l'article 7 du décret du 2 décembre 1940, relatif au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

En conséquence, à dater de ce jour, et en attendant la publication des textes législatifs qui fixeront le statut définitif de l'industrie cinématographique, le Commissaire du Gouvernement exercera tous les droits précédemment dévolus au Comité Directeur du C.O.I.C. Il n'est rien changé quant à présent dans les rapports entre le Comité d'Organisation et les membres de la profession : ceux-ci devront comme précédemment adresser leur correspondance au C.O.I.C. pour toutes les questions d'ordre professionnel.

Pendant cette période transitoire, la responsabilité du bon fonctionnement des services administratifs du C.O.I.C. a été confiée par le Commissaire du Gouvernement à M. Roger Richebé.

Paris, le 25 octobre 1943.

DECISION N° 55

Mise en application des décisions 6 et 23 relatives au contrôle des recettes des salles de cinéma et fixant leur date d'application.

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique ;

Vu l'arrêté du 7 février 1941 pris en application du décret du 2 décembre 1940 ;

Vu le décret du 26 février 1942, relatif à la codification du régime fiscal des spectacles ;

Le Comité de Direction décide :

Article premier. — A compter du 3 novembre 1943, les prescriptions de la décision n° 6 modifiée par la décision n° 23 (article 1er) sont applicables dans les salles de spectacles cinématographiques (y compris le format réduit) situées dans les départements suivants :

Meuse, Meurthe-et-Moselle, Territoire de Belfort, Vosges, Côte d'Or, Doubs, Haute-Saône, Nièvre et la partie des départements Allier, Saône-et-Loire, Jura et Ain comprise dans la zone occupée.

En conséquence, aucun billet que ceux portant la marque du C.O.I.C. ne pourra être délivré aux spectateurs dans ces départements.

A partir du 3 novembre 1943, il est interdit aux exploitants de ces départements de détenir des billets autres que ceux portant la marque du C.O.I.C.

Art. 2. — A partir de la même date, les exploitants des départements ci-dessus sont tenus d'apposer à leur caisse le panneau : « Avis au public » qui leur a été délivré par le C.O.I.C.

Paris, le 11 octobre 1943.
Le Commissaire du Gouvernement : L.-E. GALEY.

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Après avoir entendu la Commission Consultative (Sections Distribution Exploitation), le C.O.I.C. a décidé qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le directeur d'établissement cinématographique se trouvant seul dans sa localité et ne jouant habituellement qu'en fin de semaine, aura la faculté de passer deux programmes à l'occasion de ces fêtes :

Soit le premier programme le vendredi veille de fête, le deuxième programme du samedi au dimanche soir ;

Soit le premier programme du vendredi au samedi soir, le deuxième programme le dimanche seulement.

Le C.O.I.C. précise que la présente autorisation ne saurait faire novation aux accords passés antérieurement entre distributeurs et directeurs.

En conséquence, il appartiendra au directeur d'obtenir le cas échéant, l'accord de son fournisseur au cas où il désirerait modifier sa programmation à l'occasion de ces fêtes.

Par ailleurs, dans les villes possédant deux salles cinématographiques, la même faculté pourra être accordée aux conditions ci-dessus, sous la réserve absolue que les deux directeurs soient d'accord.

INFORMATION DU C.O.I.C.

Le C.O.I.C. rappelle à ses ressortissants qu'il importe pour eux de faire toutes réserves auprès de la S.N.C.F. ou autres transporteurs, lorsque ceux-ci leur livrent les programmes ou colis de publicité avec retard ou dans des conditions anormales (colis incomplets ou accidentés). Faute pour eux de formuler ces réserves à la réception, ils s'exposent à se voir débouter lors de toutes réclamations ultérieures.

PROJECTION DES FILMS AGFA-COLOR

Exploitants, attention !

Le prix des copies Agfa-Color étant très élevé, nous vous recommandons instamment de prendre toutes précautions utiles pour éviter des détériorations qui vous seraient facturées par les distributeurs au prix de revient de 32 francs le mètre.

De plus, étant donné que le coût d'une copie d'un film en couleurs d'un mètre moyen de 2.700 mètres représente environ 87.000 francs, le C.O.I.C. attire

l'attention de MM. les directeurs sur la nécessité qui résulte, pour eux, de contracter une assurance spéciale les semaines où ils passeront un programme Agfa-Color, étant donné qu'en cas de sinistre, perte ou vol, ils se trouveraient à découvert, l'assurance d'un programme ordinaire étant de l'ordre de 12 à 15.000 francs.

ŒUVRES SOCIALES

REMISE D'UNE SOMME DE 3.000 FR. AUX ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA PAR LA SOCIETE « ECLAIR-JOURNAL »

A l'occasion de la présentation du film *L'Homme de Londres*, un chèque de 3.000 francs a été remis aux Œuvres Sociales du Cinéma par la Société Eclair-Journal qui, répondant au désir de la Corporation du Film, a voulu que la « première » de cette production soit l'occasion de participer au soulagement des déshérités de notre Industrie.

LA S.N.E.G. REMET 61.000 FRANCS AUX ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA

On sait que la Société Nouvelle des Etablissements Gaumont a organisé avec « Comedia » un concours de scénarii de films.

Aucun des premiers prix n'ayant été attribué, il fut décidé d'en remettre les montants aux Œuvres Sociales du Cinéma. C'est ainsi que samedi dernier, au cours d'une cérémonie présidée par M. Louis Galezy, directeur général de la Cinématographie Nationale, M. Le Duc, président du Conseil d'Administration des Etablissements Gaumont a remis au délégué général des Œuvres Sociales du Cinéma un chèque de 61.000 fr. qui contribuera à soulager les déshérités des ressortissants de l'industrie cinématographique.

UN GESTE GENEREUX EN FAVEUR DES ŒUVRES SOCIALES DU CINEMA

Lors de la présentation des « Visiteurs du Soir », M. André Paulvé avait tenu à faire vendre le magnifique programme édité à cet effet au bénéfice du Pécule du Prisonnier de l'Industrie cinématographique. Il vient de renouveler cette initiative à l'occasion de l'avant-première de *L'Eternel Retour*.

Ce geste généreux a permis de recueillir une somme appréciable pour une noble cause et il est souhaitable qu'il serve d'exemple et que toutes les « avant-premières » soient l'occasion pour l'industrie cinématographique de penser efficacement à ceux de ses membres qui sont encore dans les Stalags. La vente de ces programmes a produit 8.500 francs.

Producteurs, distributeurs, pensez aux prisonniers.

EDWIGE FEUILLERE NE TOURNE QU'UN FILM PAR AN

La charmante comédienne qu'est Edwige Feuillère n'aime pas incarner toujours les mêmes personnages ni tourner beaucoup de films.

En 1941, Edwige Feuillère fut la pathétique « Duchesse de Langeais ». En 1942, elle fut l'irrésistible et « Honorable Catherine », en 1943 « Lucrèce » sera son seul film, car elle n'en tournera pas d'autres avant le printemps 1944.

Elle mourait dans le premier et boxait dans le deuxième. Dans « Lucrèce » qu'elle vient de terminer sous la direction de Léo Joannon, on la verra couchée dans la paille et s'éprendre d'un jeune garçon, alors qu'elle se croit parfaitement invulnérable à l'amour. Toutes ces raisons font que « Lucrèce » est impatientement attendu par les nombreux admirateurs d'Edwige Feuillère qui la reverront en compagnie de Jean Tissier, Pierre Journé, Sinoël, Charles Lemontier, et Jean Mercanton qui trouve dans ce film sa chance de jeune premier.

UN HYMNE A LA JEUNESSE

Le caractère le plus marquant des personnages de *La Vie de Bohème* tient surtout dans la folle insouciance de ses jeunes héros, vivant principalement d'amour et d'eau fraîche et se trouvant dans une « déche » presque perpétuelle.

Il est amusant de noter que pour faire revivre à l'écran les aventures amoureuses de ces jeunes bohèmes aussi démunis d'argent, il en a coûté plus de 20 millions aux producteurs de *La Vie de Bohème*.

Ce film qui représente l'effort financier le plus important tenté en France, fut réalisé de main de maître par Marcel L'Herbier, qui a voulu faire de *La Vie de Bohème* un hymne à la jeunesse.

Ce but put être atteint, en grande part grâce à une distribution jeune et extraordinairement dynamique ; rappelons qu'elle groupe les noms de Maria Denis, Gisèle Pascal et Suzy Delair, et du côté masculin : Louis Jourdan, André Roussin, Alfred Adam et Louis Salou.

UNE ŒUVRE PRODIGIEUSE

« Carmen » ! Ce nom de femme incarne, pour tous, la volupté, l'amour sensuel et cruel, la séduction de la femme ardente dont l'amour est la seule raison de vivre.

En portant l'œuvre de Prosper Mérimée à l'écran, Christian-Jaque a voulu, tout en lui gardant son caractère premier, faire de ce drame d'amour un grand film d'aventures. Pour les quelques rares privilégiés qui ont eu déjà la bonne fortune de visionner ce film, il ne fait pas de doute que « Carmen » soit la plus parfaite réalisation qui fût jamais présentée en France. Nous pourrions bientôt juger par nous-même si le nouveau film de Viviane Romance mérite réellement le qualificatif de « Septième merveille » que certains veulent déjà lui donner !

« L'INEVITABLE M. DUBOIS » DEVANT LA PRESSE

« Quel gai luron que ce M. Du-bois, et quels délicieux instants il nous aura fait vivre au cours de son aventure !... A dire vrai, ce film est l'un des meilleurs de toute une série que le cinéma français nous a présentées dans le genre « comédie drôle ». A la fantaisie de son scénario, viennent s'ajouter des situations d'un comique sûr et fin, le jeu de comédiens, dont jusqu'ici, on ne pouvait soupçonner la diversité du talent (la scène d'ivresse d'Annie Ducaux en est une preuve éclatante) et le rythme léger sur lequel est conduite toute l'action.

Il faut surtout parler de l'admirable création qu'André Luguet a faite de cet « Inévitable M. Du-bois », personnage typiquement français : bohème, frondeur, ironique, plaisantin, mais bon cœur, dont les agissements exercent sur son entourage une irrésistible séduction. C'est vraiment original et charmant. La mise en scène de Pierre Billon, ainsi que l'adaptation et les dialogues de Marc-Gilbert Sauvageon, malgré quelques petites inégalités, participent grandement au succès de ce film.

« Annie Ducaux reste la délicat et sensible interprète que nous



TINO ROSSI
tourne le film de sa vie
L'Île d'Amour

CYRNO FILM DISTRIBUTION

Encore... un record...
VARIÉTÉS-BÉZIERS
136.613 francs
C'est la recette réalisée par
LA GRANDE MARNIERE
en 13 séances autorisées
"Belair-Journal"

LYON 88, Bd des Belges
MARSEILLE 103, Rue Thomas
TOULOUSE 10r. Claire-Paulhac

PATHE CONSORTIUM CINEMA annonce la sortie prochaine d'un film de BERTHOMIEU
L'Ange de la Nuit
Jean-Louis Barrault, Michèle Alfa, Larquey

Midi Cinéma Location MARSILLE
Actuellement au tandem
ODEON-RIALTO à Marseille
LE
Chant de l'Exilé
avec TINO ROSSI

AMOUR INTERDIT
avec ROLPH WANKA
Distribué par S. E. L. B. FILMS
LYON 32, Rue Grenette
TOULOUSE 21, Rue Maury

TOBIS
BIENTOT
une saisissante évocation
un film d'amour
d'action et de passion
TITANIC
MARSEILLE - LYON - TOULOUSE

"France-Distribution"
présentera à TOULOUSE
le MARDI 16 NOVEMBRE
à 10 heures au "CINÉAC"
L'UNIQUE FILM
tourné cette saison par
EDWIGE FEUILLERE
LUCRECE
mise en scène de LÉO JOANNON